



Hôpital Jean Jaurès

## Patients, visiteurs, usagers...

Madame, Monsieur,

Afin de nous transmettre **vos remarques ou vos plaintes éventuelles** quel qu'en soit le sujet vous pouvez contacter les représentants d'usagers de l'établissement.

Les représentants d'usagers sont des membres d'associations agréées pour contribuer à faire valoir les droits des patients et de leurs proches dans l'établissement de santé. Ils représentent les patients et leurs proches au sein de la Commission Des Usagers (CDU) qui se réunit une fois chaque trimestre. Il y a deux représentants et une suppléante nommés dans l'établissement :

- M. Jacques DESCHAMPS (Ligue contre le cancer) ;
- Mme Aline EUZET (Les Petits bonheurs) ;
- Mme Rachel GHARIANI (Consommation, Logement et Cadre de Vie).

Vous pouvez les contacter :

- par mail à l'adresse suivante : [usagers@hopitaljeanjaures.fr](mailto:usagers@hopitaljeanjaures.fr)
- par téléphone en contactant Josselin Poupard, responsable qualité au **01 44 84 53 73**.

Enfin vous disposez également de **médiateurs** pour faire valoir vos droits. Ce sont des salariés de l'établissement que vous pouvez contacter en vous adressant à l'accueil :

- Médiateur médical : Dr Alix de Bonnières (suppléante Dr Nhaph-Phuong CHUNG) ;
- Médiateur non-médical : Mr Josselin Poupard, responsable qualité (suppléante : Mme Nathalie Bonnivard, assistante sociale).